



# RÉVISION DU SCOT BUGEY CÔTIÈRE PLAINE DE L'AIN

Réunions publiques

Diagnostic et Projet d'Aménagement Stratégique

02 & 03 décembre 2025

# 1

# INTRODUCTION



# Qu'est-ce qu'un SCoT ?



un **Schéma**



de **Cohérence**



**Territoriale**

Les **grandes orientations** de l'aménagement du territoire à long terme

pour les documents d'urbanisme locaux qui détermineront ensuite le droit à construire

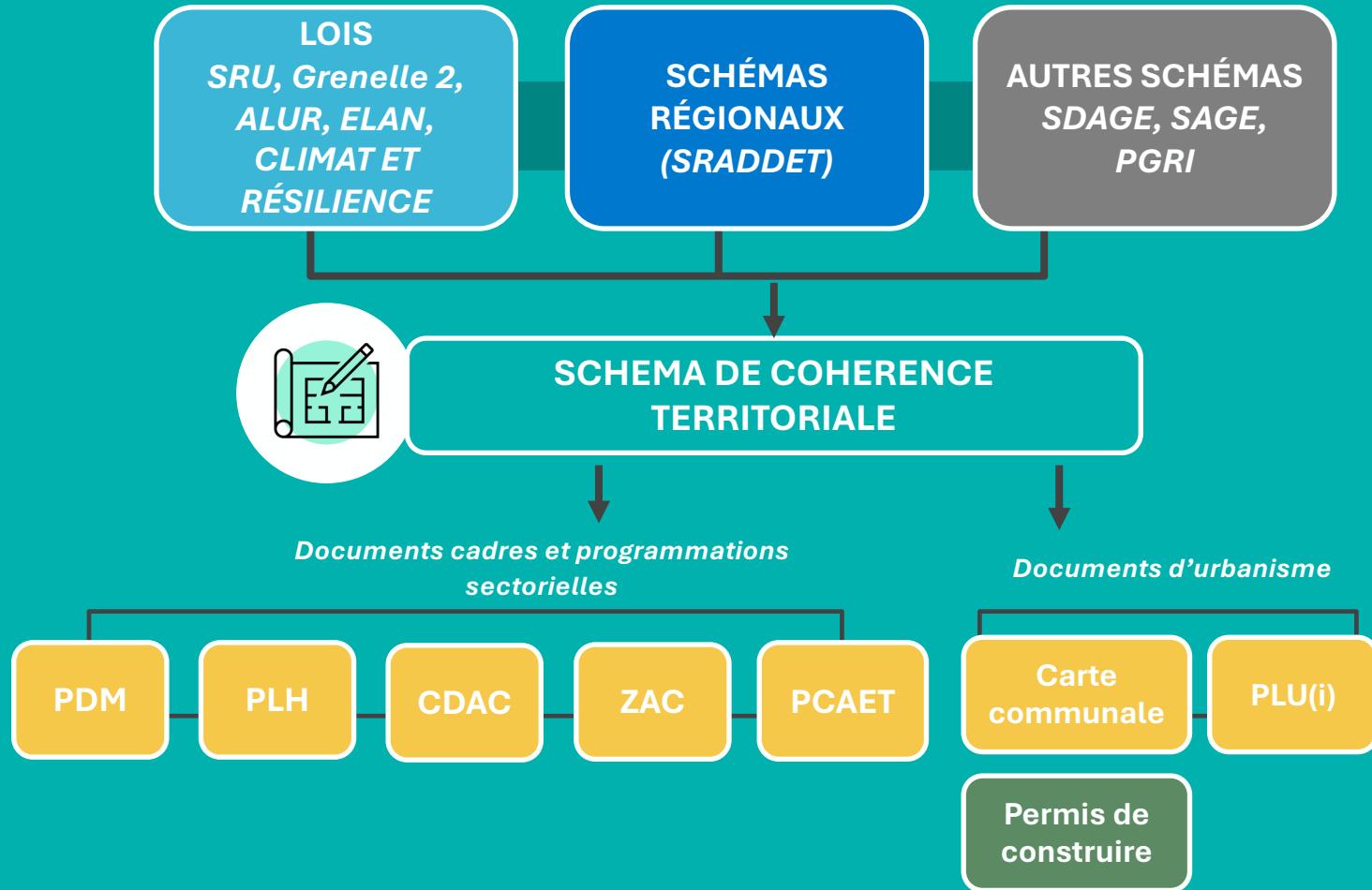
**vision partagée** de l'avenir du BUCOPA pour les **20 ans à venir**

**à portée pluridisciplinaire :**  
logement, environnement,  
déplacement, tourisme, économie,  
etc.

**82 communes** du BUCOPA

C'est un document **d'aménagement du territoire** : traduction spatiale – cartographiée.

# Le SCoT : un document réglementaire intégrateur



**SRU** : Solidarité et Renouvellement Urbain

**ALUR** : Accès au Logement et Urbanisme Rénové

**ELAN** : Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique

**SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**PGRI** : Plan de Gestion des Risques Inondations

**PLH** : Programme Local de l'Habitat

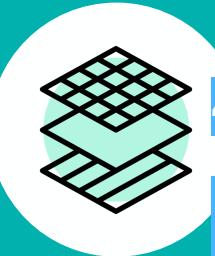
**CDAC** : Commission Départemental de l'Aménagement Commercial

**ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté

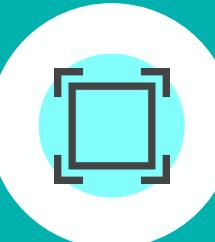
**PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial

**PLU(i)** : Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)

# Le périmètre du SCoT BUCOPA



4 intercommunalités  
82 communes



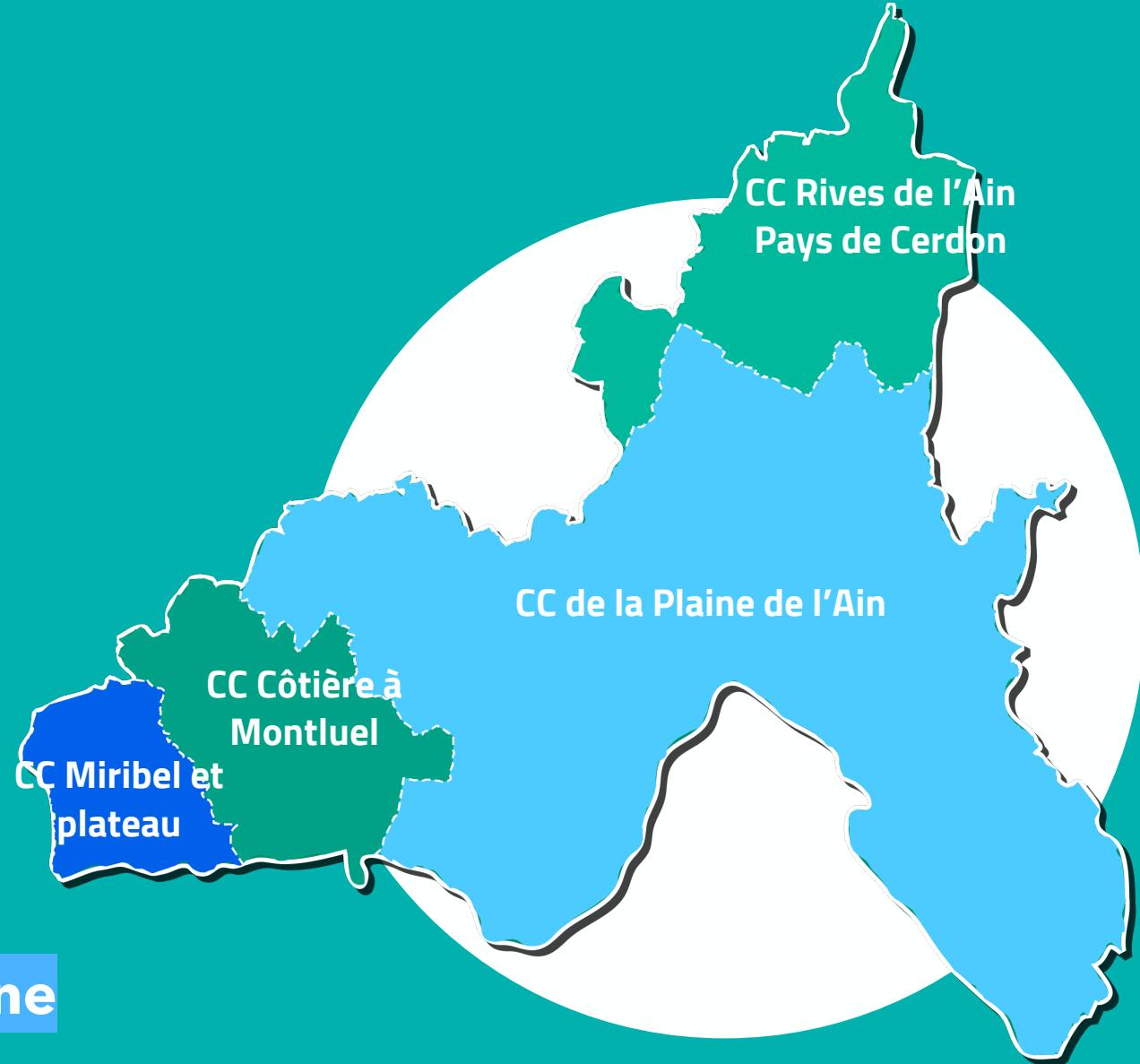
1075 km<sup>2</sup>



148 700 habitants



Loi Montagne  
(25 communes)





# 2 POURQUOI RÉVISER LE SCOT BUCOPA ?

# Pourquoi réviser le SCoT BUCOPA ?

Une évolution du contexte législatif et réglementaire



- Intégration de l'ordonnance de 2020 relative à la modernisation des SCoT
- Intégration des objectifs des nouvelles lois (Climat et Résilience, APER, ELAN, ZAN II, etc)
- Mise en compatibilité avec les documents supérieurs (SRADDET modifié, Schéma Régional des Carrières, SDAGE, PGRI, PPRi, etc.)

Une évolution du contexte territorial et des dynamiques locales



- Une évolution des périmètres administratifs de certains EPCI
- Tirer les leçons du bilan du SCoT issu de l'évaluation de 2023

Un enjeu d'intégration des effets des grandes infrastructures



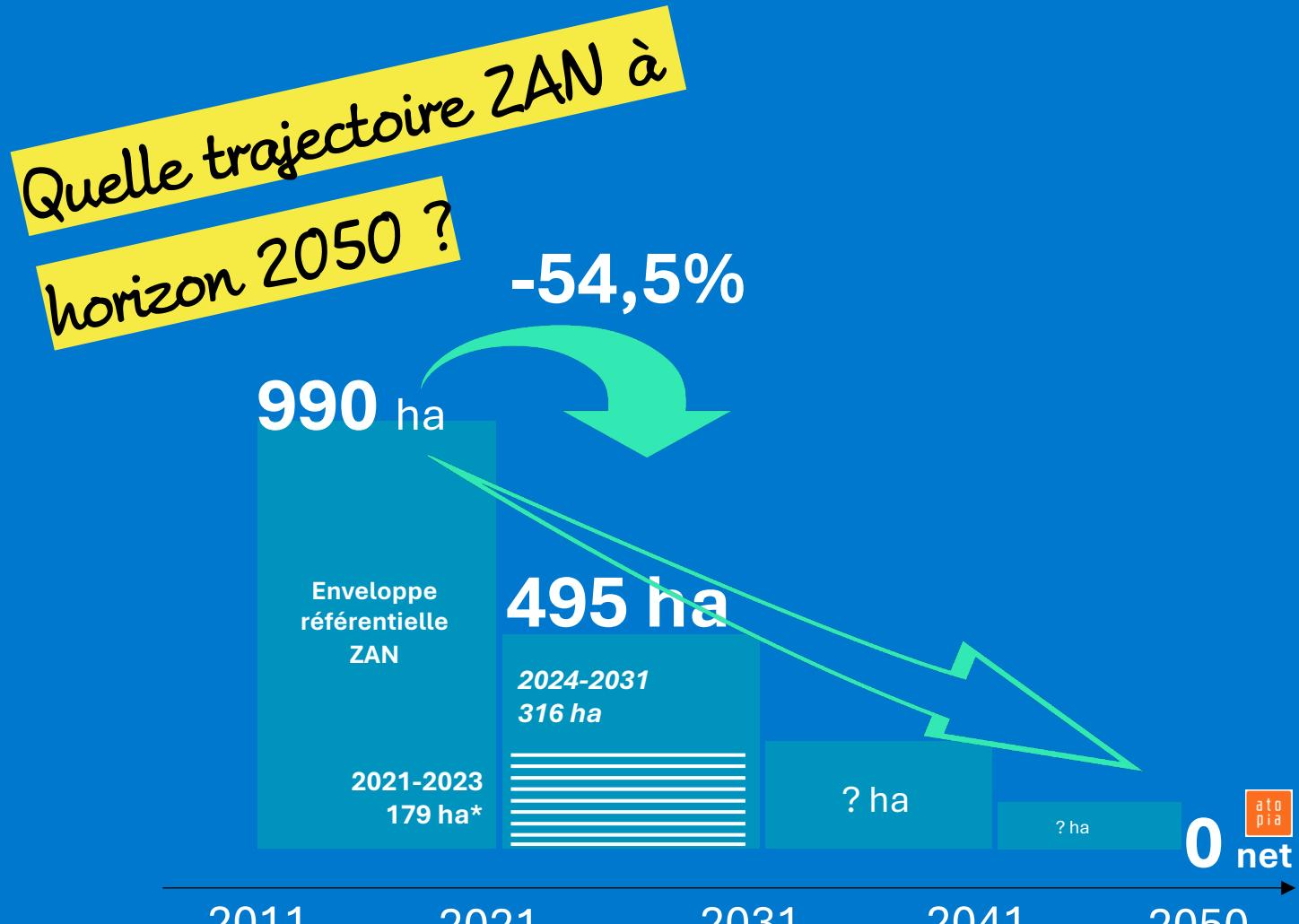
- Prise en compte des projets d'envergure supérieurs (PENE, EPR2, etc.)

# Un contexte législatif et réglementaire qui évolue

De nouvelles thématiques  
à aborder par le SCoT



# Un contexte législatif et réglementaire qui évolue



Données CEREMA Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers du 1er janvier 2009 au 1er janvier 2024

\*2021-2024 : les coups partis de la première décennie ZAN

Loi Climat & Résilience (2021)

Loi de facilitation de la mise en œuvre du ZAN (2023)

→ Comment faire mieux avec moins ?

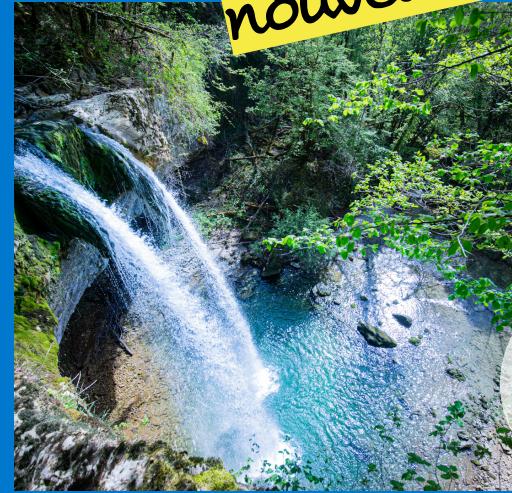
# Un contexte législatif et réglementaire qui évolue



Limiter les émissions de gaz à effet de serre et anticiper les **adaptations aux effets du changement climatique**



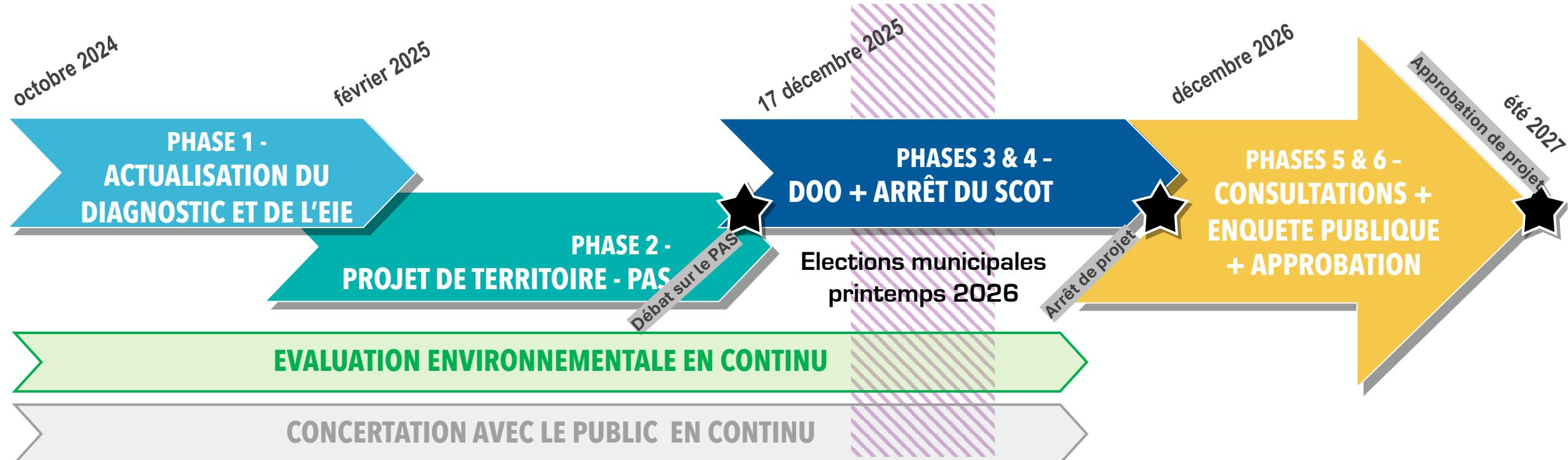
**Protéger la biodiversité** et améliorer le fonctionnement écologique des milieux



**Prendre en compte les risques et les pressions accrues sur les ressources** pour une recherche de sécurité et de conditions de vie saines

*AdAPTER LA STRATÉGIE AUX NOUVELLES PROBLÉMATIQUES*

# Calendrier de la révision



D'où partons-nous ?

Quelles dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire ?

Les projets d'infrastructures des 20 prochaines années ?

Où voulons-nous aller ?

Quelle vision du territoire projetons-nous pour les 20 prochaines années ?

Compte-tenu des projets d'infrastructures : quel positionnement ? Quelle organisation ?

Comment faisons-nous ?

Quels outils mettons-nous en place pour aboutir à notre projet ?

Comment nous organisons-nous pour absorber les effets des projets d'infrastructures ?

Phase administrative

CDPENAF/Commissaire enquêteur

Finalisation



# 3 LES GRANDS ENJEUX DU DIAGNOSTIC

& de l'évaluation du SCoT

# Une évolution du contexte territorial et des dynamiques locales

## Ambitions démographiques non atteintes

*Croissance de la population, mais suivant un rythme moitié moins rapide (vieillissement de la population, ralentissement de la natalité)*



### EVOLUTION DE LA POPULATION

SCOT  
2017

+1,43%/an  
(2016-2030)

réalisé

+0,80%/an  
(2015-2021)

## Structuration urbaine

*Développement hors des polarités (habitants + logements), dans les « autres communes », qui portent la croissance de population*



### POPULATION DANS LES PÔLES DU SCOT

145 900 habitants en 2021

65,0%  
en 1990



61,1%  
en 2021

A retenir pour la révision du SCOT

→ Quelles ambitions démographiques envisager ?

# Une évolution du contexte territorial et des dynamiques locales

## Une construction neuve qui ne répond que partiellement aux besoins

Classes d'âges élevées (45 ans et +) qui portent la croissance, limite le renouvellement de la population et freine la rotation des ménages dans les logements

## De nouveaux besoins

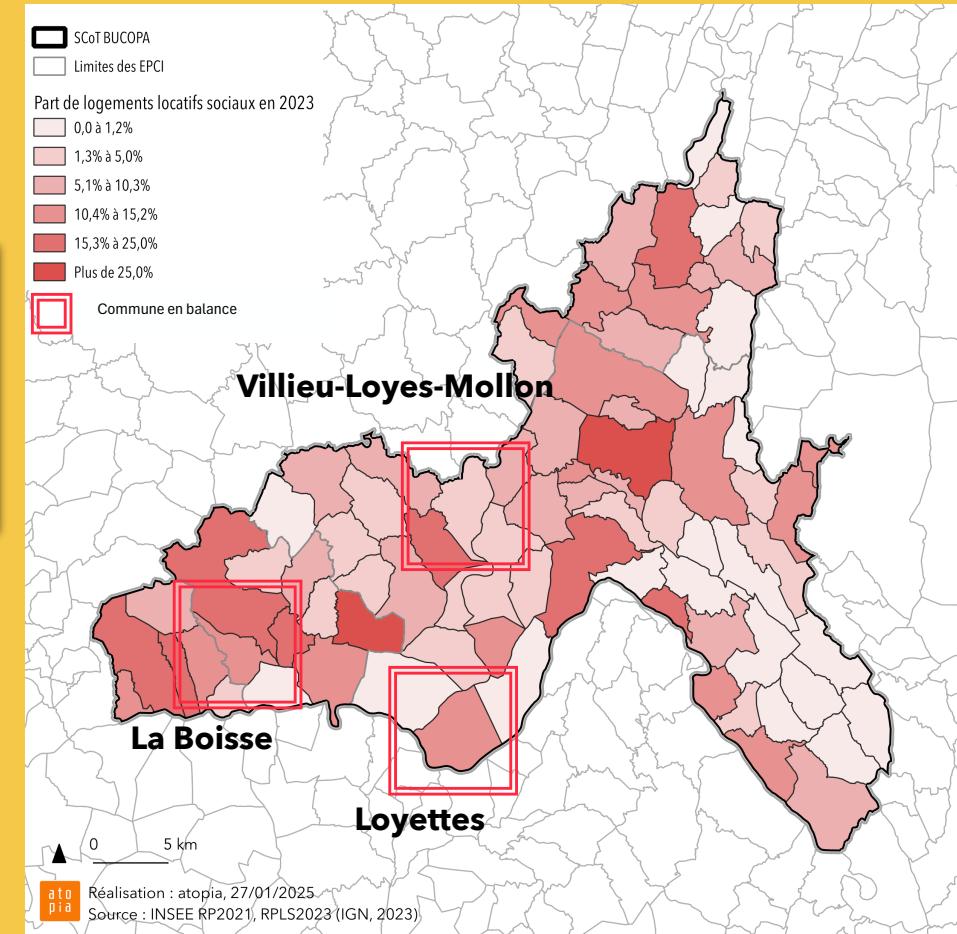
Logements locatifs sociaux (nouvelles communes SRU) + petites typologies (T1 à T3)

A retenir pour la révision du SCoT

→ Quels objectifs d'accueil pour les différents secteurs du BUCOPA?

## PARC DE LOGEMENTS VACANTS

7,9% en 2021 SCoT en moyenne  
Allant de 0,6 % pour le taux le plus bas à 24 %.



# Une évolution du contexte territorial et des dynamiques locales

## Une dépendance à l'emploi extérieur qui s'accentue

*+3 650 emplois depuis 2015 mais des externalités (congestion, pollution, dévitalisation des centralités urbaines)*

## Une tonalité industrielle d'envergure régionale

*dans un contexte économique diversifié qui nécessite d'être accompagné (foncier, immobilier) mais ralenti par la crise sanitaire*

### RAPPORT ENTRE ACTIFS ET EMPLOIS

89,3

en 2015

88,4

en 2021



### A retenir pour la révision du SCoT

- Comment renforcer l'emploi local et l'appareil productif agricole et industriel ?
- Comment organiser les mobilités entrantes et sortantes ?

# Une évolution du contexte territorial et des dynamiques locales

**La nécessaire prise en compte des effets  
du changement climatique sur les  
ressources déjà fortement sollicitées**

*Eau / air / sol / minérales*

**Et une gestion des réseaux d'eau et  
d'assainissement encore à renforcer et à  
mieux structurer dans la Plaine de l'Ain  
Et des services urbains qui s'inscrivent dans la  
perspective SCoT dans le secteur de la Côte**

**Le BUCOPA : un rôle de maillon  
écologique régional toujours d'actualité**

**A retenir pour la révision du SCoT**

- Prendre en compte l'incertitude en matière de disponibilité des ressources
- Préserver le réseau écologique pour assurer la pérennité de la biodiversité et la fonctionnalité des écosystèmes



# Une évolution du contexte territorial et des dynamiques locales



A retenir pour la révision du SCoT

- Renforcer l'offre de desserte adaptée aux besoins actuels et futurs
- S'engager sur l'intégration des itinéraires modes doux sur l'ensemble du territoire

**Une organisation du développement et des mobilités structurée par le couloir de flux A42 / voie ferrée – TER et fret/ RD1084**

**Une desserte par les TC et les modes doux qui s'améliore**  
*Par l'action et les politiques publiques Régionales et communautaires en matière de mobilité*

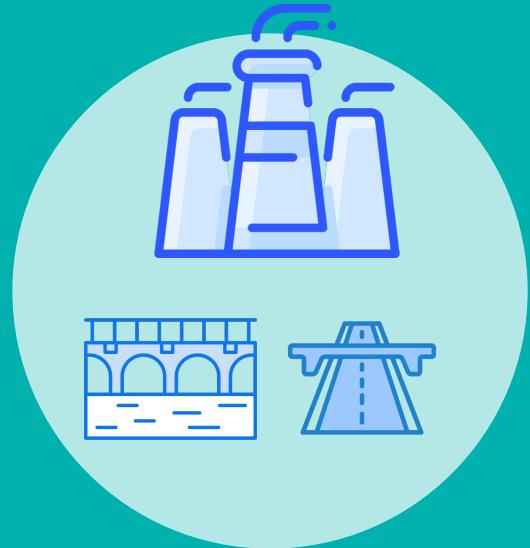


# 4

# LES GRANDS PROJETS DÉQUIPEMENTS

& leurs impacts sur l'organisation et le  
fonctionnement du territoire

# Les grands projets d'équipements...



**Projet EPR2 et aménagements associés**  
(franchissement du Rhône, diffuseur autoroutier)



**Infrastructures et équipements publics prévus**  
(SERM lyonnais, Chemin de fer de l'Est Lyonnais, CFAL, plateforme de fret, établissements scolaires du 2ndaire)



**Projets et besoins locaux**  
(Extension du PIPA, objectifs SRU, musée Saint-Exupéry...)

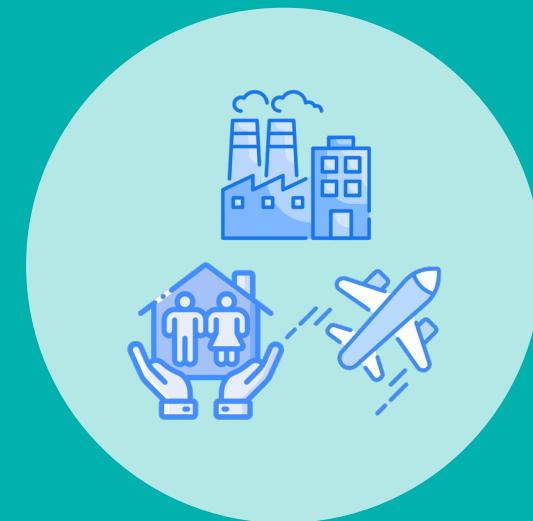
# ... & leurs impacts sur l'organisation et le fonctionnement du territoire



**Accélérateurs des dynamiques et des besoins** du territoire (en logements, en équipements / services / commerces)



**Evolution des stratégies individuelles** en lien avec le niveau de desserte par les transports collectifs et les équipements



**Nécessité de doter les territoires des capacités à atteindre** les objectifs réglementaires et ceux projetés par le SCoT (autonomie économique, rayonnement touristique, mixité sociale)

A retenir pour la révision du SCoT

→ Nécessité d'anticiper, d'encadrer et de gérer les besoins induits par les projets



## Temps d'échanges



# LES 5 AMBITIONS STRATÉGIQUES POUR LE BUCOPA

à horizon 2050

# D'un PADD à un PAS pour le SCoT BUCOPA

- Le PAS constitue une nouvelle exigence de la réforme de modernisation des SCoT (ordonnance du 17 juin 2020)
- Le PAS se substitue au PADD dans une volonté de rendre la stratégie plus lisible et opérationnelle
- Le PADD du SCoT actuel, s'il est incomplet au regard du contenu réglementaire (transitions à renforcer, rôle de l'agriculture dans les besoins alimentaires locaux par exemple), il comporte déjà une vision stratégique de l'aménagement du BUCOPA.

## Un document d'orientation politique centré sur le projet de territoire

### Les conséquences de l'évolution du PADD vers le PAS :

- *Prise en compte de nouvelles thématiques* (alimentation locale, transitions écologiques et énergétiques, changement climatique, trajectoire ZAN, etc) ;
- *Préservation des thèmes encore d'actualité* issus du PADD précédent ;
- *Intégration des nouvelles dynamiques territoriales et des nouveaux besoins* locaux ;
- *Prise en compte des projets susceptibles de modifier le fonctionnement du territoire* (infrastructures, transports, etc).

# D'un PADD à un PAS pour le SCoT BUCOPA

## Les persistances pour le projet



**Le positionnement stratégique entre  
Métropole, Campagnes et Montagnes**

**La vigueur et le foisonnement industriels**

**Une unité territoriale à construire et une  
singularité à affirmer vis-à-vis des voisins  
rhodaniens ou isérois**

**Valoriser et capitaliser des opportunités  
de développement au profit d'un équilibre  
emplois / actifs (moindre dépendance)**

## Les nouveaux enjeux à intégrer

**Les projets d'ampleur malgré une certitude de leurs  
calendriers et leurs impacts**

**Le ralentissement à terme de la dynamique démographique  
(natalité en baisse, vieillissement)**

**Les ressources contraintes ou sous pression à terme limitant  
les capacités à faire (sol, eau, énergie, assainissement)**

**L'adaptation et l'atténuation des effets du changement  
climatique sur l'aménagement et les modes de vie**

**Les nouvelles thématiques SCoT : agriculture et besoins  
alimentaires locaux, trajectoire ZAN (dont PENE, PER)**



# L'ambition du Projet d'Aménagement Stratégique

## L'AMBITION 2046

Un territoire BUCOPA **riche de ses modes de vie pluriels**, entre pôles urbains, ruralités et montagnes pour **un cadre de vie vivant, choisi et durable**.

A horizon 2050, le BUCOPA **tire partie de sa position stratégique, entre flux métropolitains et ancrages locaux**, et des opportunités de développement **en maîtrisant les effets** sur les équilibres territoriaux revisités, en organisant son territoire suivant des choix clairs en matière de développement et d'investissement.

Il fonde **la réussite de son projet sur des coopérations et des complémentarités interterritoriales** multiscalaires, depuis les pôles du BUCOPA jusqu'aux territoires voisins.

## LA STRATÉGIE

1

**AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ TERRITORIALE FORTE**

2

**ORGANISER LES NOUVEAUX ÉQUILIBRES TERRITORIAUX**

3

**REFORCER L'ENGAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

# Axe 1 : AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ TERRITORIALE FORTE

## AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ RICHE DE SA DIVERSITÉ GÉOGRAPHIQUE ET FONCTIONNELLE

- Asséoir le BUCOPA comme territoire à part entière au sein de l'aire métropolitaine lyonnaise
- Valoriser nos facettes identitaires par une offre touristique diversifiée et structurée



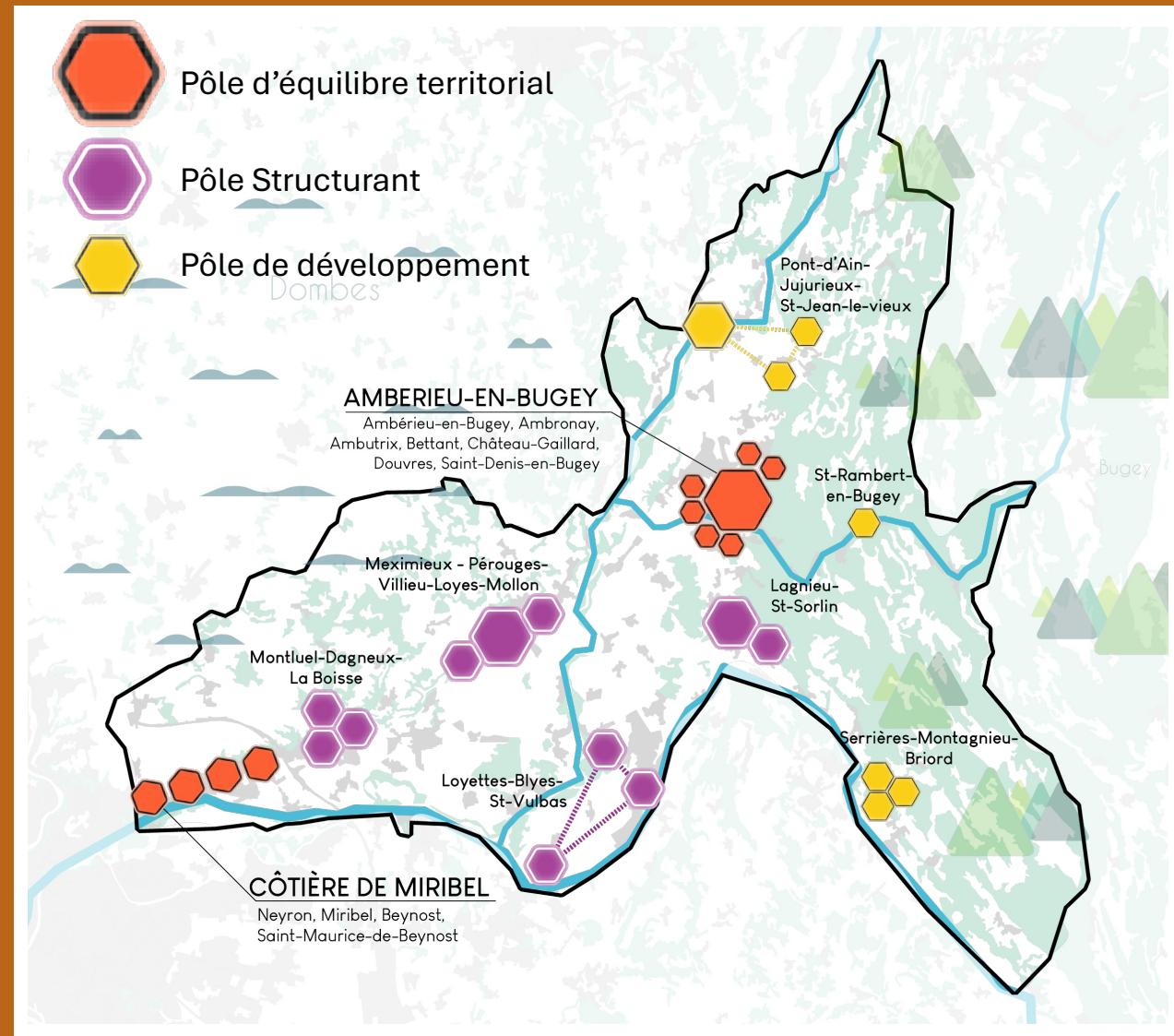
## PÉRENNISER LES FILIÈRES PHARES, LES SITES VITRINES ET LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

- Renforcer l'offre et l'attractivité des espaces et des sites économiques
- Ancrer l'ensemble des activités primaires en faveur d'une meilleure réponse aux besoins locaux

## ORGANISER LES NOUVEAUX EQUILIBRES TERRITORIAUX

### ADAPTER L'ARMATURE URBAINE POUR UN MAILLAGE TERRITORIAL ÉQUILIBRÉ VECTEUR DE PROXIMITÉS

- Affirmer le double ancrage dans l'armature régionale, entre Aire Métropolitaine Lyonnaise et Ain
- Relayer les pôles structurants par des pôles de proximité garantissant une répartition équilibrée des capacités d'accueil



# ORGANISER LES NOUVEAUX EQUILIBRES TERRITORIAUX

**STRUCTURER DES ESPACES DE PROXIMITÉ  
COMPLÉMENTAIRES POUR SOUTENIR UN  
CADRE DE VIE DE QUALITÉ**

- Assurer une répartition équilibrée des fonctions et des ressources
- Organiser les mobilités



**ANIMER DES FONCTIONNEMENTS TERRITORIAUX  
INNOVANTS POUR ASSURER L'INTER-  
TERRITORIALITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES**

- Entre les communes des pôles pluri communaux
- Entre les intercommunalités du BUCOPA
- Entre le BUCOPA et les territoires voisins

# RENFORCER L'ENGAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## CONSTRUIRE UN TERRITOIRE RÉSILIENT FACE AUX RISQUES ET AUX CHANGEMENTS GLOBAUX

- Engager la résilience face aux risques et maîtriser les nuisances
- Tendre vers une gestion exemplaire de la ressource en eau
- Adopter une stratégie d'adaptation de l'ensemble des espaces bâties

INTÉGRER LA SOBRIÉTÉ ET  
L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE EN PRINCIPE STRUCTURANT  
DES POLITIQUES PUBLIQUES



## RENFORCER L'ENGAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES FONCIÈRES, AGRICOLES ET NATURELLES

- Préserver les espaces agricoles et forestiers
- Gérer le foncier comme un bien commun
- Accompagner les transitions foncières des espaces économiques



ACCÉLÉRER LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE POUR  
UNE ATTRACTIVITÉ DURABLE



## Temps d'échanges

# Concertation publique : comment participer à la révision du SCoT ?

TRANSMETTEZ VOS  
REMARQUES VIA :



L'ADRESSE MAIL DU SCOT :  
[contact@bucopa.fr](mailto:contact@bucopa.fr)



LE REGISTRE DE  
CONCERTATION,  
disponible au siège du syndicat  
mixte et aux sièges des 4  
intercommunalités

ECHANGEZ VIA :



2 CYCLES DE RÉUNIONS  
PUBLIQUES



**BUGEY - CÔTIÈRE - PLAINE DE L'AIN**  
Venez échanger sur le devenir  
de votre territoire dans le cadre de  
la révision générale du SCoT

cadre de vie  
ressources  
logements  
projets structurants  
commerce économie  
mobilité  
changement climatique

## Réunions publiques

Les documents de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du BUCOPA (Bugey, Côtière, Plaine de l'Ain) sont consultables en ligne sur le site internet : <https://www.bucopa.fr>

Vous pouvez contribuer en vous exprimant dans le registre de concertation disponible sur le site internet et par courriel : [contact@bucopa.fr](mailto:contact@bucopa.fr)

▷ **MARDI 02 DÉCEMBRE**,  
À 18H30, À DAGNEUX,  
SALLE DES BÂTONNES

▷ **MERCRIDI 03 DÉCEMBRE**,  
À 18H30, À AMBÉRIEU-  
EN-BUGEY,  
SALLE DUMESNIL  
espace 1500

INFORMEZ-VOUS VIA :

La **LETTRE SCoT**

# Merci de votre attention

## Réunions publiques

**02/12** Dagneux : salle des Battonnes  
(18h30)

**03/12** Ambérieu : Espace 1500 Salle  
Dumesnil (18h30)

